

Mail envoyés aux élus du Conseil régional le 25 Novembre 2019

Ces questions leur avaient déjà été posées dans notre dossier d'analyse critique du projet que nous leur avons transmis il y a déjà quelques semaines. Et nous n'y avons reçu, à ce jour, aucune réponse.

Objet : URGENT : Questions aux élus favorables à l'extension du port de Port la Nouvelle

Madame, Monsieur,

Nous faisons un appel solennel à nos élus du Conseil Régional qui ont émis et réitéré récemment un vote favorable au projet de « grand port » à Port la Nouvelle, au travers du rejet d'un amendement déposé par les élus France Insoumise.

Nous pensons que la plupart d'entre vous ont basé leur vote sur des analyses difficiles à appréhender, incomplètes et souvent tendancieuses.

C'est la raison pour laquelle nous avons rédigé à votre intention une analyse complète et concise pour vous permettre d'acquérir une compréhension objective de ce projet.

Nous vous demandons solennellement, si ce n'est déjà fait, de prendre connaissance de cette analyse de synthèse, et de nous rejoindre pour demander publiquement un moratoire immédiat sur le projet.

Ce moratoire nous permettra d'éviter que des sommes déraisonnables d'argent public ne soient dépensées pour rien et que les lagunes de Bages-Sigean ne soient inutilement mises en danger.

Comme notre analyse le montre, il est encore temps de réorienter la destinée de ce dossier, de manière raisonnable et positive pour le développement de notre région.

Si nous ne le décidons pas maintenant, ce projet deviendra mois après mois financièrement, techniquement et écologiquement tellement catastrophique qu'il sera probablement arrêté.

Mais arrêté trop tard, beaucoup trop tard. Voulez-vous devenir les complices d'un emblématique fiasco national ?

Il va de l'honneur de nos élus régionaux de reconnaître, au plus tôt, que ce dossier s'est fourvoyé. Et nous comptons sur vous et votre bon sens, pour le faire.

Par ailleurs, nous souhaitons également entamer le dialogue avec tous les élus qui, ayant pris connaissance de notre analyse du projet, persistent dans leur soutien au « grand port ».

Déjà, des groupes politiques font cette démarche de dialogue. Rejoignez-les !

Ce dialogue démocratique exige de répondre simplement et clairement aux questions que nous vous posons. Cela éclairera le débat public et permettra aux citoyens de cette région de construire leur opinion personnelle sur ce projet en toute connaissance de cause.

Nous rappelons donc ci-dessous la liste des questions que nous posons à nos élus qui aujourd'hui soutiennent encore ce projet. Ces questions, posées explicitement dans notre document d'analyse critique du projet, sont, pour l'instant, restées sans réponse. Le 14 novembre dernier, nous avons rencontré des responsables régionaux qui ne nous ont apporté aucun élément de réponse précise.

1 / Questions sur les perspectives portuaires

- Trouvez-vous réaliste et souhaitable de doubler le trafic d'importation régionale d'hydrocarbures d'ici 2030 ?

- Trouvez-vous réaliste de tabler sur un développement considérable des exportations de blé dur, sachant que sa production, basée sur un modèle agricole périmé et de moins en moins subventionné, est en chute libre.

- Pouvez-vous nous citer des projets industriels régionaux tangibles impliquant une augmentation significative des autres trafics du futur « grand port » de Port la Nouvelle ?

- Au final, compte tenu de l'irréalisme total des perspectives portuaires ainsi mises en lumière, sur quelles bases confirmez-vous votre position personnelle favorable à l'extension portuaire ?

2 / Questions sur les impacts écologiques

- Etiez-vous informés, avant votre prise de décision, du rapport de l'IFREMER de mai 2017 ?

- Quelle sera la provenance des matériaux de carrière nécessaire à la construction des digues ?

- Quels sont les moyens de transport prévus, les nombres de « rotation » de camions, et le nombre consolidé de km parcourus par ces chargements ?

- Quel sera le bilan carbone consolidé induit par le chantier (extraction et transport des matériaux de carrière, construction des digues, dragages initiaux et récurrents) ?

- Sur quelles bases pouvez-vous affirmer que ce futur « grand port » sera celui de la transition énergétique et écologique sachant que le bilan carbone de son établissement n'a pas été évalué ?

3 / Questions sur les impacts financiers

- Un accord a-t-il été trouvé avec EPPLN (opérateur pétrolier du port) pour la prise en compte des 33 ou 35 M€ de mise en place d'un « sea-line » provisoire ? Ces coûts, « oubliés » par la maîtrise d'ouvrage régionale seront-ils assumés par EPPLN ou par les deniers publics ?

- A quoi est due la dérive budgétaire de 55,5 M€ constatée dès aujourd'hui sur la construction des digues ?

- Cette première et considérable dérive financière, constatée alors que les travaux commencent à peine, démontre le manque de sérieux des études préalables réalisées par la région. Qui financera ces dépassements budgétaires ? Compte tenu de ces dérives inquiétantes, envisagez-vous une révision financière complète du projet ?

- A quoi est dû le passage de 36 à 60 mois du délai de construction des digues ?

- Pourquoi aucune provision pour aléa n'a-t-elle été prise en compte dans les budgets prévisionnels ?

- Notre analyse, confortée par celle des opérateurs pétroliers, prouve que l'exploitation du port sera structurellement et gravement déficitaire. Qui financera ces déficits annoncés, permanents et structurels ?

4 / Questions concernant l'emploi

- Quel est le nombre, la nature et la durée des emplois régionaux générés par les marchés passés pour le développement de la phase 1 du projet ?

- Avez-vous étudié l'impact gravement négatif du projet en ce qui concerne les emplois liés au tourisme et à l'activité balnéaire ?

5 / Questions concernant la sécurité portuaire.

- Avez-vous connaissance du cumul des risques / *installations SEVESO / Manipulation et stockage d'ammonitrates / livraison d'hydrocarbures* / dans l'enceinte du futur « grand port » de Port la Nouvelle ?

- Envisagez-vous, pour éviter ce cumul de risques, d'interdire tout trafic entrant ou sortant d'ammonitrates ou autres produits potentiellement explosifs dans le futur « grand port » de Port la Nouvelle. ?

- Avez-vous été informés du refus de la maîtrise d'ouvrage régionale d'équiper les services de secours incendie des moyens nautiques qu'ils jugent indispensables pour faire face à des feux de bateau dans cette nouvelle configuration ?

- Souhaitez-vous doter ces services de secours de ces moyens nautiques indispensables ?

7 / Questions concernant l'amalgame « grand port » / projet éolien flottant.

- Le projet éolien peut et doit être étudié de manière spécifique. Il n'a pas besoin a priori de l'infrastructure inutile du « grand port ». Avez-vous conscience de l'amalgame grossier entre le projet du « grand port » et le projet éolien que notre rapport décrit et dénonce ?

- Avez-vous conscience que l'insertion *_a minima_* de la plateforme éolienne dans les infrastructures actuelles n'a jamais été sérieusement évaluée ni étudiée ?

- Il n'est pas trop tard pour envisager sérieusement cette solution alternative. Y êtes-vous favorable ? Et, si vous n'y êtes pas favorables, pourquoi ?

Nous vous remercions d'avance de communiquer vos réponses à ce questionnaire via l'adresse émettrice du présent mail : nonextensionport.portlanouvelle@gmail.com

Nous restons à votre disposition pour échanger avec vous et vous communiquer toute information complémentaire qui pourrait permettre de rapprocher nos points de vue ou d'éclairer utilement nos éventuelles divergences.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Marie Laure ARRIPE , maître de conférence en économie, conseillère municipale de Peyriac de Mer

Bertrand CLAVERIE, ingénieur civil des mines

Baptiste LOGEAIS, biologiste marin, membre du collectif "Alternatiba Narbonne"

Albert CORMARY, urbaniste

Pascal PAVIE, vigneron Confédération Paysanne

Porte-paroles représentant le collectif d'opposition au projet d'extension du port de Port la Nouvelle